

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
10'	Accueil. Présentation du haras et introduction au thème de la demi-journée.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur, sellerie d'honneur
20'	<b>Objectif : s'initier au menage d'attelage.</b> Équipés de casques, initiation à la conduite d'un attelage avec un cheval sur un parcours de maniabilité. Activité proposée avec un cheval.	Intervenant	Cour d'honneur
20'	<b>Objectif : comprendre le lien entre le meneur et son cheval.</b> Perception des sensations du cheval attelé à travers deux jeux de rôles en binôme. Activité proposée sans cheval.	Enseignant - Accompagnateurs	Cour d'honneur
30'	<b>Objectif : découvrir les différentes utilisations de l'attelage d'aujourd'hui.</b> Deuxième initiation à l'attelage. Présentation de l'évolution du métier de meneur et des différentes utilisations de l'attelage (ramassage de déchets, élagage, transport scolaire, etc.). Activité proposée avec un cheval.	Intervenant	Cour d'honneur
30'	<b>Objectif : découvrir les différentes utilisations de l'attelage d'autrefois.</b> A l'aide d'une application sur tablette numérique, observation et identification de 4 voitures hippomobiles du XIX <sup>e</sup> siècle des Haras nationaux exposées au Haras de la Vendée. Activité proposée sans cheval.	Enseignant - Accompagnateurs	Collection voitures hippomobiles
10'	Bilan de l'activité, passage aux toilettes.	Médiateur - Enseignant	Cour d'honneur

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée

Tarif : 1,5 € par élève (du 01/11 au 31/03)

2 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Intervenant : meneur d'attelage du Haras

**Vous animerez une ou plusieurs séquences de cette activité. Préparez-vous en consultant le support d'animation dans la rubrique *Organiser votre activité*.**

- Prévoir une tenue adaptée : séquences à l'extérieur (bottes et tenue imperméable en fonction de la météo).

- Diviser la classe en 2 groupes encadrés chacun par 1 accompagnateur.

## RENDEZ-VOUS

Haras de la Vendée - 120  
Boulevard des Etats-Unis -  
85000 LA ROCHE SUR YON



## PROGRAMMES SCOLAIRES

*D'après les BOEN en vigueur*

DÉCOUVERTES PROFESSIONNELLES

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves.
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves.
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, trier sur place dans les sacs mis à votre disposition et rapporter tout aliment non consommé.**

**Rester attentif à la circulation des chevaux.**

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**